

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cours Loisirs de l'AICOM 2020/2021

Je, soussigné(e) Madame - Mademoiselle - Monsieur (rayer les mentions inutiles)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Je déclare

M'inscrire Inscrire mon enfant - Age : _____

Sexe Féminin Masculin

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Aux CL - Cours Loisirs de l'AICOM - Saison 2020/2021.

Pour le (ou les) cours collectifs (cochez la ou les cases choisies) :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de EUROPE MUSICALS, virement ou CB.

Je prends note que les cours ont lieu chaque semaine, selon les conditions générales.

CHANT

— **Lundi de 19h30 à 21h30** - Tous Niveaux
Campus AICOM

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

— **Vendredi de 19h30 à 21h30** - Tous Niveaux
AICOM Paris - Eléphant Paname

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

COMÉDIE MUSICALE HIGH SCHOOL (Réservé aux 14-18 ans)

(Je prends note que les cours ont lieu chaque semaine, hors vacances scolaires de la zone C (Toussaint, Noël, Hiver et Printemps).)

— **Mercredi de 17h à 19h** - Tous Niveaux
AICOM Paris - Eléphant Paname

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

COMÉDIE MUSICALE

— **Lundi de 19h30 à 21h30** - Tous Niveaux
AICOM Paris - ATLA

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

— **Mardi de 19h30 à 21h30** - Tous Niveaux
Campus AICOM

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

— **Samedi de 15h à 17h** - Tous Niveaux
Campus AICOM

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

— **Dimanche de 17h à 19h** - Tous Niveaux
AICOM Paris - Studio Harmonic

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

COMÉDIE MUSICALE EN ANGLAIS

— **Lundi de 19h30 à 21h30** - Tous Niveaux
AICOM Paris - ATLA

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

— **Mardi de 20h30 à 22h30** - Tous Niveaux
AICOM Paris - Studio Bleu

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

— **Jeudi de 19h30 à 21h30** - Tous Niveaux
Campus AICOM

- Année (de Septembre à Juin inclus) - 750 €
- Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus) - 430 €
- Semestre 2 (de Février à Juin inclus) - 430 €

Campus AICOM
10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil
(Métro ligne 8 - Créteil L'Echat)

AICOM Paris - Eléphant Paname
10, rue Volney - 75002 Paris
(Métro lignes 3 - 7 et 8 - Opéra)

AICOM Paris - Studio Bleu
14 Boulevard Poissonnière - 75009 Paris
(Métro lignes 8-9 - Grands Boulevards)

AICOM Paris - Studio Harmonic
5 Passage des Taillandiers - 75011 Paris
(Métro ligne 8 - Ledru-Rollin)

AICOM Paris - ATLA
12 Villa de Guelma - 75018 Paris
(Métro ligne 2-12 - Pigalle)

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____

En cochant cette case, je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales et le règlement intérieur.

Adresse de renvoi du bulletin : SAS Europe Musicals 10 rue Albert Einstein, 94000 Créteil

Comment avez-vous connu l'AICOM ? _____

CODE PROMO : _____

Coordonnées bancaires pour les règlements par virement :

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0152 9419 525
BIC : CEPAFRPP751
Domiciliation : CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE

Pour les règlements par virement, merci de préciser dans l'intitulé le nom du Cours Loisirs, le lieu (Paris ou Campus) et le nom de la personne inscrite.

Exemple pour le Cours Loisirs Comédie Musicale en Anglais au Studio Bleu : CL Comédie Musicale Anglais-Paris-GONZALES

Attention

A la rentrée, il faudra nous remettre impérativement les pièces complémentaires suivantes :

- Certificat médical
- Attestation d'assurance
- Une photo d'identité
- Autorisation de sortie de l'enfant (le cas échéant - facultatif)

Conditions générales et règlement intérieur :

1) Loi informatique et liberté : Dans le cadre de la loi «informatique et liberté», seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

2) L'âge minimum est de 14 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire. En cas d'inscription d'un(e) mineur(e), la signature d'un représentant légal est obligatoire.

3) Résiliation de l'inscription :

a. A compter de la date de signature du présent bulletin, le répondant financier, signataire du présent bulletin, a un délai de 14 jours pour se rétracter. Le cas échéant, il en informe l'AICOM - SAS Europe Musicals par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

b. Le montant annuel des frais de scolarité est basé sur les frais généraux de l'AICOM, par rapport au nombre des places disponibles. L'absence d'un élève inscrit, quel qu'en soit le motif, n'a pas pour effet de réduire les frais généraux de l'AICOM. Aucun remboursement ni réduction des frais de scolarité ne pourra être consenti en cas d'absence, de maladie ou de départ volontaire. En conséquence, les dispositions suivantes sont convenues d'un commun accord avec les parties. Toute résiliation de l'inscription (hors cas mentionnés à l'article 3 a. du présent bulletin) par le signataire du présent bulletin doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception à l'AICOM - SAS Europe Musicals :

- Avant la rentrée de votre Cours Loisirs de l'AICOM : dans ce cas, la résiliation entraînera la perte des frais d'inscription forfaitaires versés à l'AICOM, soit 90 euros

- A partir du jour de la rentrée de votre Cours Loisirs de l'AICOM : dans ce cas, le solde des frais annuels est dû.

c. Toute absence non excusée de l'élève pendant plus de trois (3) semaines consécutives (hors vacances) pourra être considérée par l'AICOM comme une résiliation définitive de l'inscription. Le solde des frais annuels est dû.

4) Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, l'inscription est résiliée. L'étudiant empêché, ou son répondant financier, a la charge de la preuve de la force majeure. Il doit alors justifier l'incapacité à suivre la formation par lettre recommandée avec avis de réception, dans les meilleurs délais. Lorsque la force majeure est retenue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de la valeur prévue au contrat. Le cas échéant, le remboursement aura lieu à compter du mois de septembre de l'année suivant la signature du présent bulletin.

5) Dispositions financières : la date de paiement annuelle correspond à la date d'inscription de l'élève. Tout inscrit peut bénéficier d'une facilité de paiement sans frais supplémentaire. Deux chèques sont à déposer à la signature du présent bulletin d'adhésion, encaissables aux dates suivantes : à signature du présent bulletin et le 1er décembre de l'année en cours. Toute échéance impayée entraîne la perte de cette facilité de paiement et l'exigibilité immédiate du solde annuel.

6) La SAS Europe Musicals se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de dix kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum un mois à l'avance.

7) L'étudiant doit impérativement fournir à l'AICOM une attestation d'assurance concernant sa responsabilité civile privée et l'individuelle accident, un certificat médical, une photo d'identité et une autorisation de sortir pour les parents (pour les mineurs). Par la signature de ce bulletin d'adhésion, vous donnez droits à l'image pour la promotion de l'AICOM sur tout support, sans limite de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

8) Les cours ont lieu chaque semaine entre le 1er septembre 2020 et le 27 juin 2020, hors vacances scolaires (zone c) et jours fériés, soit un total de 30 semaines minimum et 60 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription annuelle et un total de 15 semaines minimum et 30 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription au semestre. Les dates de rentrée de chacun des Cours Loisirs sont échelonnées tout au long de la première semaine de septembre (ou de février dans le cas d'une inscription au semestre). En cas d'absence, aucune compensation ne sera accordée.

Règles des lieux

- La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable pour les autres cours et les fenêtres doivent être impérativement fermées pendant tous les cours de chant et de danse pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

- Les mobiles doivent être éteints pendant les cours.

- Il est interdit de chanter dans les couloirs.

- Le matériel (lecteur CD, pianos, chaises, bancs) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée à l'accueil pour une réparation rapide.

- A la fin de chaque cours, la lumière dans les salles de cours doit être éteinte, les casiers des chaînes hi-fi et les salles doivent être fermés à clef.

- Il est interdit de manger dans les salles et de porter des chaussures de ville dans les salles de danse pour une question d'hygiène.

- Par précaution, nous vous invitons à ne pas laisser d'affaire dans les vestiaires pendant vos cours. Les vêtements et objets trouvés sont conservés pendant 15 jours à l'accueil.

Présence et horaires

Tout retard et / ou absence doit être impérativement justifié auprès de l'administration de l'AICOM : 01 45 23 52 69.

Respect

- Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.

- Tout élève est prié de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de la SAS Europe Musicals, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pourra faire l'objet de sanctions.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____

AUTORISATION DE SORTIE
(en cas d'élève mineur)

Je soussigné(e)

demeurant au

agissant en qualité de père / mère / tuteur / tutrice autorise,

l'enfant.....

à sortir seul(e) à la fin des cours dispensés par l'AICOM pour la saison 2020/2021.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____